

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 30

Artikel: Réclamation
Autor: Eugénio
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201348>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sont à 4, ou à 6, ou à 8, ce qui signifiait à 4, à 6, à 8, pour dire *div cruches*.

En montant la ligne des vendeuses, on trouvait quelques cousines ou amies de Bussigny, Penthaz ou Lussy; et c'étaient des interpellations, des poignées de mains et des embrassades; on les invitait à venir manger la soupe à midi, ce qu'elles n'acceptaient qu'à force d'insistance et de prières.

A onze heures, la cloche de la Grenette annonçait l'ouverture du marché au grain. Tandis que le campagnard se rendait en hâte à l'appel, son épouse rassemblait ses corbeilles vides, les empilait à l'arrière du char de campagne, puis allait faire ses emplettes. Chez l'épicier, selon que l'empiette était forte (conséquence, en style du temps), le marchand gratifiait la cliente d'un bâton de sucre d'orge ou d'une tablette de chocolat d'un cruche.

Quant aux marchands forains, ce n'était guère que vers les deux heures que les bonnes ventes commençaient pour eux.

Dans les deux allées parallèles des bancs de foire, les femmes et les enfants circulaient avec peine, arrêtés souvent par le stationnement de la foule devant certaines échopes réputées depuis longtemps par leurs prix modiques. La modiste, avenante et loquace, avait du mal à répondre à chacun, à satisfaire tous les goûts.

Vis-à-vis des modistes, les marchands d'étoffes s'éraillaient la voix à vanter leur marchandise.

Vers l'étalage du marchand de joujoux de plomb, se pressait l'essaim des enfants.

Et là-bas, tout au fond de la grande place de l'église, l'étalage très étendu des marchands de poterie (lisez terraille). Là, les ménagères s'en donnaient à frapper du doigt arrondi l'assiette, le bol, ou tel autre ustensile innombrable. De ce coin de la foire il me souvient de marchandes grincheuses et de messieurs leurs maris parfois très inconvenants, en croyant n'être que facétieux.

Et, dans la rue, comme sur le champ de foire, le type inoubliable du marchand de broses, disparaissant sous l'amas énorme de ses marchandises. Inoubliable aussi la mélodie incessante du Juif « Bross'amadou ». De l'amadou? et pourquoi faire? Eh! mais, pour battre briquet, pour allumer le feu et la pipe.

Une autre spécialité de marchand à jamais disparue, c'étaient les marchandes de barquettes. Elles se fixaient invariablement au bas de la Grand'Rue. Les amoncellements de chaussures gisant sur le sol s'emberlificotaient sous les recherches fébriles des clientes, avides de découvrir le numéro de leur chaussure et d'essayer la pantoufle au pied levé, sans même s'asseoir.

Les cordonniers de Vaulion, eux, se donnaient l'aise d'un banc de foire bien et dûment payé au percepteur des locations.

A quatre heures, la foire battait son plein. A cinq heures et demie, déjà, une accalmie se produisait.

Les essais musicaux sur les harmonicas à bouche avaient cessé; les moutons, bœufs et porcelets n'emplissaient plus la rue de leurs plaintes. Il s'était consommé beaucoup de biscuits et ingurgité force tasses de café, plus un nombre incroyable de pichettes de petit blanc.

Mme L. D.

Petites annales de juillet.

1420. — Le 22 juillet, les raisins furent murs, et on vendangea au mois d'août; on moissonna à la Pentecôte. L'année fut extrêmement chaude et sèche, et très abondante en vins et en grains. Boyve.

1800. — Le 28 juillet, durant un été sec et

* Pantouffes légères et bon marché.

chaud, le bourg de Château-d'Ex fut la proie d'un terrible incendie. Le temple fut atteint, malgré son élévation et son éloignement: après avoir dévoré les buissons qui tapissent le rocher, les flammes gagnèrent les arbres qui entourent l'église et s'élançèrent de là à la flèche. En une heure, le clocher s'abîma dans la tour et répandit dans sa chute un tel tourbillon d'étincelles, que les environs parurent comme sous une voûte de feu. En deux heures, 42 maisons avec leurs granges et 27 boutiques furent consumées.

Origine du mot piou-piou. — Cette expression est d'origine française. L'uniforme blanc des gardes françaises rappelait un peu le costume de Pierrot de la comédie italienne. Aussi le populaire appelait-il ces soldats des « pierrots ».

— Tiens, disaient les gamins, voilà des pierrots. De plus ces petits moqueurs se mettaient à imiter les moineaux lorsqu'ils voyaient passer un garde français.

— Piou! piou! criaient-ils.

Cette moquerie eut pour résultat de faire donner au fantassin français le sobriquet de *piou-piou*.

Le mot a passé la frontière.

Le premier des végétariens. — « Ne me barlez pas des fêchétariens, s'écrie le gros boucher Rindstuck. Toutes nos misères ils viennent de cet impécile d'Adam qui préféra son pomme à une bonne entrecôte ».

La folie des grands. — Un parvenu à un pauvre petit commis :

— Vous n'avez pas le sou et vous osez prétendre à la main de ma fille. Décidément, mon cher ami, vous êtes atteint de la folie des grands!

— J'ignorais que mademoiselle votre fille eût d'aussi grandes mains que ça.

La culotte neuve. — Une mère à son jeune fils :

— Attends, gros étourdi, je vais t'apprendre à tomber dans la fontaine avec ta culotte neuve!

— Mais, maman, je n'ai pas eu le temps de remettre la vieille.

Réclamation.

Quelque soin qu'on prenne, hélas, à assurer aux abonnés un service régulier du journal, il se produit quand même des irrégularités. Parfois, elles sont notre fait; parfois, aussi, c'est la poste qui est coupable. Quoiqu'il en soit, c'est toujours fort ennuyeux, aussi bien pour nous que pour l'abonné; car, s'il n'est pas agréable de devoir faire une réclamation, il l'est moins encore de la recevoir.

Tout en espérant qu'ils n'auront jamais lieu de se plaindre d'irrégularités, — nous ferons notre possible pour les prévenir — nous proposons, pour modèle, à nos abonnés, la réclamation suivante, que nous venons de recevoir :

Yvonand, juillet 1904.

A la rédaction du *Conteur vaudois*,

Lausanne.

Messieurs,
Suis-je abonné, pas abonné,
Ou du *Conteur* abandonné,
Voilà ce qui me rend perplexe
Et même diablement me vexé?...
Deux fois déjà, j'ai réclamé
En prenant un ton alarmé,
Mais, hélas, comme pour sœur Anne,
Rien n'est venu de ce Lausanne.
Se pourrait-il que le *Conteur*,
Ayant perdu ses rédacteurs,

Ait mis la clef sur la corniche,
Histoire de faire des niches
A ces gros dadous d'abonnés
En leur riant pas dessous nez.
Peut-être aussi, je m'en mêlle,
Pas très forts en géographie,
Ont-ils pu croire qu'Yvonand
Était un coin de revenants
Au fond des montagnes de Chine,
Où l'on doit savourer la « chine ».
Quoi qu'il en soit, nom d'un pétard,
Je veux mon *Conteur* sans retard,
Sinon j'entrerai dans la lice
En vous traduisant en justice
Pour attentat à mon honneur
Doublé d'atteinte à mon bonheur,
Car, en m'empêchant de vous lire,
Vous avez supprimé le rire
Qui faisait trembler ma maison
Et j'en demanderai raison.
Ainsi donc, messieurs de Lausanne,
Réparez vite votre panne.
En m'envoyant votre *Conteur*,
Sinon, foi d'Eugénio, malheur!...

EUGÉNIO.

Soupe aux concombres.

(6 personnes.)

(40 minutes.)

Éléments. — 2 moyens concombres, une petite poignée d'oseille, une cuillerée de farine, $\frac{1}{2}$ de litre d'eau tiède et autant de lait bouilli, 50 gr. de beurre, 2 jaunes d'œufs, 1 dl. de crème, 6 gouttes d'« Arome Maggi », pluches de cerfeuil, $\frac{1}{2}$ flûte à potage.

Opération. — Après avoir pelé et fendu les concombres dans la longueur, retirez bien les semences et émincez finement les moitiés de concombres. Mettez-les dans une terrine avec deux pincées de sel fin, et laissez-les rendre leur eau pendant 25 minutes. — Chauffez le beurre dans une casserole, jetez dedans les concombres émincés que vous aurez pressés dans un fort torchon, pour qu'il n'y reste pas d'eau; ajoutez l'oseille épluchée, lavée et ciselée, et remuez le tout sur le feu pendant 5 à 6 minutes. Saupoudrez avec la farine, mouillez avec l'eau tiède; mettez 12 gr. de sel, laissez cuire pendant vingt minutes et ajoutez alors le lait bouillant. Laissez cuire encore pendant 12 à 15 minutes et à petite ébullition. — Au moment de servir, et hors du feu, ajoutez les jaunes d'œufs délayés avec la crème et l'« Arome Maggi », versez dans la soupière, et complétez avec le cerfeuil et une douzaine de rondelles de flûte.

(La Salle à manger de Paris.)

LOUIS TRONGET.

Passé-temps.

Le problème que nous avons posé dans notre numéro du 2 courant peut se résoudre de 10 manières différentes. Les voici :

pièces de fr. 1:	3	6	9	12	15	18	21	24	27	ou	30	
»	2:	40	36	32	28	24	20	16	12	8	ou	4
»	5:	43	44	45	46	47	48	49	50	51	ou	52
		86	86	86	86	86	86	86	86	86		86

qui donnent chacun, comme montant, fr. 298.

Nous avons reçu 32 réponses justes; la prime est échuë à M. A. Panchaud, à St-Sulpice (Vaud).

Autre problème. — Une personne vend les $\frac{3}{5}$ de ses poires à 3 pour 5 centimes et le reste à 4 pour 7 centimes. Elle les avait payées moitié à 5 pour 6 centimes et moitié à 6 pour 7 centimes. Elle fait ainsi un bénéfice de fr. 9.30. Combien avait-elle acheté de poires?

Tout lecteur du « Conteur » a droit au tirage au sort pour la prime.

Une bonne nouvelle. — Les impresarii Otto Braun et Harris, après une tournée triomphale, viennent en Suisse nous donner quelques représentations.

C'est Lausanne qui aura la primeur de la tournée *les Tréteaux du rire*, et nous ne doutons pas qu'un chaleureux accueil soit réservé aux numéros et attractions de tout premier ordre qu'ils nous montreront très prochainement dans la salle du *Kursaal*.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.